centre généalogique ou oauphiné

BP 311 - 38011 Grenoble Cedex 1 Tél: 09 52 22 00 02

Bulletin de liaison n° 49



Décembre 2012

Mot de la Présidente

Comme les années précédentes l'année 2012 a été riche et active pour le Centre Généalogique du Dauphiné: assemblée générale, journées du patrimoine, journée anniversaire du CGD, Gene@2012, XXIe salon du livre de régionalisme alpin à Grenoble, nombreuses participations aux manifestations généalogiques d'associations voisines auxquelles le CGD répond toujours avec grand plaisir, mais tout cela fera l'objet de notre bulletin concernant l'assemblée générale qui aura lieu le 6 AVRIL 2013, lieu à définir.

Le paiement en ligne mis en place l'an dernier a été une réussite, même les personnes souhaitant adhérer pour la première fois utilisent ce mode d'inscription, alors n'hésitez pas à utiliser ce mode de règlement pour votre adhésion 2013. Vous trouverez également un bulletin d'adhésion par courrier à la fin de ce document.

Des innovations au CGD

Journée anniversaire du 22 septembre 2012

Nous avons innové cette année en créant différents ateliers permettant de faire ses premiers pas ou de se perfectionner dans :

- différentes méthodes de recherches et en particulier les recherches sur les archives en ligne,
- la pratique des logiciels "Heredis et Généatique"
- la paléographie
- Généabank et GeneAtelier
- La mise en forme et édition des arbres généalogiques

Nous avions remis un questionnaire concernant cette organisation et le retour a été positif, nous pérenniserons ces ateliers pour les années à venir.



Salon du livre du 16 au 18 novembre 2012

A l'invitation d'Ex Libris Dauphiné, notre association a prêté son concours pour l'organisation de cette manifestation.

GeneAtelier

Le nouveau CD-ROM sera disponible à compter du 10 janvier 2013 avec les relevés informatisés que nous avons reçus à ce jour.

Les prix sont identiques aux années précédentes :

1er achat 55 €
 Mise à jour 8 €

Plus les frais d'expédition éventuelle 4€.

Vous trouverez prochainement le bon de commande sur le site réservé aux adhérents, ou nous le demander par courrier.

Conditions d'attribution 1ère acquisition CDROM

L'acquisition du CD-ROM est liée à deux conditions :

- La première condition est d'être adhérent du C.G.D. depuis plus d'un an et à jour de cotisation, ceci afin d'éviter des adhésions ponctuelles ne s'intéressant absolument pas à la vie de l'association. C'est une durée d'adhésion effective, même en payant une cotisation pour plusieurs années, cela ne permet pas d'anticiper l'achat.
- La deuxième condition est d'avoir fourni un travail : de dépouillements, de saisies informatiques ou de relevés de cimetière pour le C.G.D. Cette condition est voulue afin que chacun participe, en fonction de ses moyens, à la vie de l'association et contribue à l'effort commun. Les dépouillements, l'informatisation de ces relevés résultent ainsi du travail de nombreux membres. Après discussion en conseil d'administration, il ne nous est pas paru souhaitable que ceux qui n'aident pas à l'enrichissement des données de l'association utilisent exclusivement le travail des autres.

Les minimums ont été fixés pour une première acquisition à 500 mariages filiatifs, et 1000 baptêmes ou décès, ces chiffres sont doublés si les données sont non filiatives. Les relevés et les photos de registres sont aussi pris en compte pour l'acquisition du CD-Rom, ainsi que les relevés de cimetières. La publication des généalogies personnelles (cahiers dauphinois) n'est pas prise en compte pour cette attribution.

Le travail s'effectue au domicile de chacun dans le cadre de la saisie informatique, alors que l'on soit dans l'Isère ou dans un autre département, la distance n'est pas un obstacle pour participer à ce travail collectif. Nous pouvons vous délivrer les photocopies de dépouillements, voire des CD-Rom de photos de registres à dépouiller ou à informatiser, ou saisir à partir des Archives Départementales de l'Isère.

Il n'y a pas de contrainte de temps, vous effectuez ce travail à votre rythme, en fonction de vos activités et de vos disponibilités. Pour la réalisation d'un travail, consultez les informations données sur le site :

http://www.cgdauphine.org/html/releves/CD-ROM_presentation.html

Ne faites pas de dépouillements, de photographies d'actes ni de saisie sans avertir le C.G.D., afin d'éviter de refaire un travail déjà réalisé ou en cours. Pour la saisie informatique, le C.G.D. vous fournit les modèles de saisie, sous Excel ou Works essentiellement, ainsi qu'un tableau explicatif.

Communiqué de la fédération Française de Généalogie

Les tables décennales en accès libre sans délai!

Vous souhaitez consulter les tables décennales de 1993 à 2002, celles de la décennie précédente ou encore celles d'il y a 30, 40, 50, 60 ou 70 ans ? Sachez que c'est possible ! Alors que les actes de l'état civil eux-mêmes, ceux retraçant les naissances et de mariage sont accessibles après un délai de consultation de 75 ans.

Les tables dressées tous les 10 ans avec les noms et prénoms et dates des actes ne sont soumises à aucun délai. Vous pouvez donc tranquillement vous rendre en mairie, au service de l'état civil et demander ces fameuses tables si utiles pour démarrer ou débloquer une généalogie.

Cahiers Dauphinois

Le cahier n° 13 est en cours de réalisation, si vous souhaitez voir paraître votre généalogie dans ce numéro vous pouvez encore nous l'adresser jusqu'à fin février 2013.

Le stock de tous les anciens numéros s'épuise au fil du temps et, pour servir les nouvelles demandes, nous sommes contraints de procéder à de nouvelles impressions. Les coûts ayant beaucoup augmenté depuis les premières éditions, nous avons dû réviser les tarifs et le prix est donc désormais de 15 € pour chaque numéro plus frais de port 4€.

Fédération des compagnons boulangers, pâtissiers restés fidèles au devoir

Cette société compagnonnique a ouvert une page généalogique sur son site: http://www.compagnons-boulangers-patissiers.com/

La société des Compagnons Boulangers est née entre 1809 et 1811, les registres des membres ont toujours été tenus, c'est le contenu de ces registres qui sont mis à la disposition des amoureux de généalogie, deux siècles de Compagnonnage, près de 6000 Compagnons enregistrés, de Napoléon Premier à nos jours.

Ce service généalogique, entièrement gratuit, est animé par des compagnons bénévoles et heureux de partager leur amour du passé.

Invitation à visiter leur page.
http://www.compagnons-boulangers-patissiers.com/genealogie

Généatique Prestige

Vous pouvez commander ce logiciel auprès de l'éditeur au tarif spécial adhérent au prix de 95 € au lieu de 139.95€. Pour cela nous adresser un mail à admin@cgdauphine.org ou prendre contact avec nous par téléphone le mercredi lors des permanences afin que nous vous fassions parvenir un bon de réduction.

Heredis

Ces logiciels sont disponibles désormais par téléchargement uniquement sur le site de l'éditeur. Les démonstrations des logiciels Heredis, sont disponibles directement sur :

www.heredis.com

gratuitement et sans limite dans le temps.

Pour les versions payantes, pas de réduction adhérent :

Heredis pour PC 39,90 €
 Heredis pour Mac 59,90 €
 Heredis 13 99,90 €
 Mise à jour Heredis 12 49,90 €
 Heredis pour iOS Gratuit

Un peu de lecture...



Robert ALLIER Les imprimeurs Grenoblois sous l'ancien régime

L'auteur descendant de la célèbre lignée des imprimeurs Allier fait le point sur les imprimeurs grenoblois en complétant le livre de Maignien grâce aux archives privées de la famille Allier. 119 pp, nombreuses illustrations, vendu exclusivement par la librairie des Alpes et en dépôt au CGD. prix : 18.00 €uro



Yves ARMAND Un livre sur l'externat Notre Dame 1871-1965

L'histoire de cet établissement privé fondé en 1871, vient d'être écrite et publié. Yves Armand raconte cette histoire complète en 328 pages abondamment illustrées avec des photographies anciennes et rares. en vente à la librairie Notre-Dame, rue Lafayette à Grenoble au prix de 33 €



Michel Mathieu Un terroir du Grésivaudan des origines à la Révolution

Prêtres, paysans et seigneurs du Versoud, plus que la monographie d'un lieu, est un album qui donne à voir et à comprendre l'épaisseur de l'expérience humaine: la rusticité de l'existence, entre montagne et rivière; la ténacité; l'initiative; la foi profonde et omniprésente dans le Grésiyaudan

Prix littéraire de la Fédération Française de Généalogie

A l'occasion des congrès nationaux de généalogie, la FFG décerne un prix littéraire d'un montant de 500 euros. Les candidats doivent être membres d'une association fédérée et avoir publié un ouvrage sur un support papier. Il devra être rédigé en français. Son objet peut être : - une généalogie - une étude sur une population spécifique - un ensemble de textes sur des sujets de généalogie. date limite de candidature : 31 janvier 2013 Règlement complet disponible auprès de la FFG et consultable sur le site ici : http://www.genefede.org/menu.php?mbre=&partie=5&page=137

Vie des groupes locaux

En vous connectant sur le site internet :

vous retrouverez toutes les informations sur les groupes locaux (lieux de réunions, contacts) et toutes les dates de permanences mises à jour régulièrement, ainsi que les diverses manifestations organisées par ces derniers. Voir également la rubrique « Vie des associations » de la revue Généalogie et Histoire.

Nous vous rappelons qu'à partir de la page réservée aux adhérents une nouvelle rubrique des groupes locaux a été rajoutée. Cette page permet de visualiser graphiquement la couverture de l'Isère par nos groupes locaux (sans oublier l'antenne de Paris bien sûr !) et d'accéder à une page propre à chaque groupe local : si cette page est vide et que vous souhaitez y faire figurer des

informations, photos etc. il ne tient qu'à vous : écrivez à webmestre@cgdauphine.org

Le Groupe de l'Oisans faute de participant a dû s'arrêter et c'est bien dommage.

Ces groupes locaux ont été créés à la demande de certains

adhérents pour éviter les déplacements dans les locaux de Grenoble, que vous trouvez dans ces groupes une aide personnalisée grâce à la connaissance des personnes responsables du lieu de vos recherches, de nombreux échanges sont également faits. Grâce à des équipements informatiques vous y trouvez également les bases entières de votre association.

Jean DUVACHE et la fondation du couvent des Récollets



SAINT-MARCELLIN — Maison-Mère des Sœurs de Sainte-Philomène - Le Cloître

Les Duvache constituent une famille fort ancienne dont les membres ont joué un rôle important dans le passé de Saint-Marcellin.

Nous relevons déjà, dans un contrat de mariage de mille quatre cent sept, discret homme Guillaume Duvache bourgeois de Saint-Marcellin.

De lui descendrait, Jean Duvache pourvu de la charge de vibailli de Saint-Marcellin en 1565. Le baron des Adrets s'était lui-même employé auprès du gouverneur du Dauphiné, le baron De Gorde, pour lui faire obtenir cette charge! Issu de ce Jean Duvache nous retiendrons:

- Jean Duvache, seigneur de Plan, marié en 1594 avec Philiberte de La Grange, fille de Claude de La Grange, avocat au parlement de Grenoble et de Dame de Garagnol. En 1600, il est cité comme recteur de l'hôpital de Saint-Marcellin et possède la maison *face à la grande église paroissiale et jouxtant la rue appelée des Gabots*. (Actuellement rue Cardinal) ; Il s'agit certainement de cette très ancienne maison au n° 1 de la place de l'église qui a conservé ses fenêtres à meneaux. Jean Duvache décède à Saint-Marcellin en 1630.
- Louis Duvache, frère du précédent, seigneur d'Establet, né vers 1550, magistrat, nommé conseiller au parlement de Grenoble par lettre du 28 février 1590. Il fut un des principaux négociateurs du parti protestant, proche de Lesdiguierres.
- Etienne Duvache, frère des précédents, avocat au baillage de Saint-Marcellin, marié avec Guillaumette d'Arzac. Il possède depuis 1605 le château d'Hières et les terres attenantes. Il décède à Saint-Marcellin le 17 août 1620. De son mariage avec Guillaumette d'Arzac, il laisse :
- Jean Duvache, né vers 1583, baron de Châteauneuf-de-l'Albenc, seigneur de Vatilieu et Monteynard, président en la chambre des comptes par lettre du Roi Louis XIV. C'est à lui que l'on doit la construction du couvent des Récollets en 1630 et non en 1618 comme de nombreux historiens l'ont affirmé. En réalité, c'est le père Juvenal,

Récollet de Lyon, qui décida l'implantation d'un couvent à Saint-Marcellin en l'année 1618. Par manque de fonds, seule une croix sera plantée sur le terrain situé hors des remparts et offert par Antoine Brenier, avocat, né à Saint-Marcellin en 1560, marié avec Judith de Ruë. Ce n'est donc que douze ans plus tard que Jean Duvache financera les constructions du couvent et de sa chapelle sous le vocable de *Notre Dame des Anges*. C'est également lui qui offrit en 1648, à l'abbaye de Saint-Antoine, le nouveau reliquaire pour remplacer celui détruit par les Huguenots en 1562. C'est à Jean Eynardon, un des plus grands orfèvres grenoblois, que Duvache va confier le soin de ciseler et repousser les plaques d'argent de la grande chasse contenant les reliques du Saint.

Jean Duvache avait épousé en premières noces Françoise Fustier (décédée et enterrée dans l'église de Saint-Marcellin le 09 octobre 1662). Il se remarie avec Gasparde de Monteynard, dont il n'aura qu'une fille prénommée Gabrielle. Jean Duvache est décédé le 06 décembre 1670 à l'Albenc, âgé de 87 ans. C'est sa veuve, Gasparde de Monteynard qui vendit, pour quinze mille livres, le domaine et le château d'Hières à Claude Pélerin en 1673.



« Le 7 août 1635 noble Jean Duvache, Seigneur de l'Albenc, rend hommage pour la maison forte d'Hyères »

L'hiver, de François Coppée

Il a neigé

Il a neigé la veille et, tout le jour, il gèle.
Le toit, les ornements de fer et la margelle
Du puits, le haut des murs, les balcons, le vieux banc
Sont comme ouatés, et, dans le jardin, tout est blanc.
Le grésil a figé la nature, et les branches
Sur un doux ciel perlé dressent leurs gerbes blanches.
Mais regardez. Voici le coucher de soleil.
À l'occident plus clair court un sillon vermeil,
Sa soudaine lueur féérique nous arrose,
Et les arbres d'hiver semblent de corail rose.

paysage des Terres Froide



Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.